**PROCÈS-VERBAL**
**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**
**Tenue à la salle du conseil municipal**
**Au 26, rue du Marché à Roxton Falls**
**Le 13 janvier 2020 à 19h00**

**Projet de Règlement #06-2019, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la Municipalité de Roxton Falls**

Assemblée publique aux fins de consultation, tenue le 13 janvier 2020 à 19h00, conformément à l'avis public donné à tous les citoyens, par l'intermédiaire du journal «La Pensée de Bagot » et aux avis publics affichés aux endroits désignés par le conseil.

Sont présents : Le maire, Jean-Marie Laplante, préside l'assemblée et les conseillers : MM. Daniel Roy, Marcel Bonneau, Mme Lynda Cusson, Mélanie Valois, Marie-Eve Massé.
Monsieur Michel Massé est absent.

Le projet de règlement se résume ainsi :

**Projet de Règlement #06-2019, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la municipalité de Roxton Falls**
Il vise à modifier le règlement de zonage #265-2003, dans le but de permettre qu'un usage dérogatoire exercé dans un bâtiment puisse s'agrandir, à certaines conditions, dans un autre bâtiment situé sur le même emplacement.

Dans l'assistance : aucune présence enregistrée.

L'assemblée est levée à 19h10.

| | |
|---|---|
| _____ | _____ |
| Jean-Marie Laplante<br>Maire | Julie Gagné, gma<br>Directrice générale et<br>Secrétaire-trésorière |

**PROCÈS-VERBAL**
**DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 13 JANVIER 2020 À 19H30**

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

| | |
|---|---|
| Le maire : | M. Jean-Marie Laplante |
| Les conseillers : | M. Daniel Roy |
| | M. Marcel Bonneau |
| | Mme Lynda Cusson |
| | Mme Mélanie Valois |
| | Mme Marie-Eve Massé |

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire
Est absent : M. Michel Massé

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

01-01-2020 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

02-01-2020 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019, de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 portant sur le budget 2020 et de la 2e séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2019.

Adoptée

03-01-2020 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

| | |
|---|---|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 55 813.69$ |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | 15 221.03$ |
| VOIRIE MUNICIPALE | 17 727.62$ |
| HYGIÈNE DU MILIEU | 18 994.25$ |
| SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie) | 4 720.00$ |
| URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | 200.00$ |
| LOISIRS ET CULTURE | 5 253.74$ |
| FRAIS DE FINANCEMENT | 535.99$ |
| IMMOBILISATIONS | 0.00$ |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JANVIER 2020: | 118 466.32$ |

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de janvier 2020 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

04-01-2020 Rapport de l'inspecteur municipal par intérim

L'inspecteur municipal par intérim fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

*Coupe d'arbres et branches*
Des travaux de coupe d'arbres et branche ont été complétés; dans le développement domiciliaire (1 arbre dangereux), sur la rue de la Rivière (branches de pins) et sur la rue St-André (1 arbre et 2 pins pour dégager les luminaires de rue).

*Réparation du purgeur d'air du réseau d'égout situé face au 125, rue de l'Église*
Les travaux visant à remplacer et réparer l'installation du purgeur d'air du réseau d'égout situé face au 125, rue de l'Église, ont été complétés avec Les Entreprises Allaire & Gince Inc.

*Mesures d'urgence suite au verglas du 12 janvier 2020*
Suite à la tempête de verglas du 12 janvier 2020, de nombreuses branches et arbres ont été coupés pour libérer l'accès aux différentes rues. Il n'y a pas eu de dommages aux installations municipales.

*Entretien des trottoirs*
On demande à ce qu'une attention particulière soit portée pour faire une tournée d'entretien des trottoirs en avant-midi et début d'après-midi, quand il neige et quand la charrue passe.

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses nécessaires pour l'exécution des achats ci-haut mentionné.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments
Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments. Une copie du rapport annuel 2019 sur l'émission des permis est également déposée.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de décembre 2019

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en décembre 2019, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune présence dans l'assistance.

05-01-2020 Nomination du maire suppléant pour l'année 2020

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Marie-Eve Massé afin d'agir à titre de mairesse suppléante pour l'année 2020, laquelle remplit les fonctions du maire, en son absence ou pendant la vacance de cette charge, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.
Qu'elle soit également autorisée à signer les chèques émis par la municipalité.

Adoptée

06-01-2020 Nomination du substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC d'Acton
Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Marie-Eve Massé afin d'agir à titre de substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC d'Acton pour 2020.

Adoptée

07-01-2020 Politique salariale 2020

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale remet aux élus le document intitulé « Politique salariale 2020 », lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique salariale pour 2020, telle que présentée et d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à la signature du document.

Adoptée

08-01-2020 Solde des banques de temps au 31 décembre 2019 : autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le tableau présenté par la directrice générale, intitulé « Solde des banques de temps au 31 décembre 2019 » présentant le solde des banques de temps des employés au 31 décembre 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le paiement des soldes des banques de temps des employés, tel que déjà autorisé et prévu dans les contrats de travail et tel que présenté dans le tableau intitulé « Solde des banques de temps au 31 décembre 2019».
Que cette dépense soit affectée au budget 2019, puisqu'il s'agit de banque d'heures de l'année financière 2019, mais les montants seront inclus au relevé T4 et Relevé 1 de l'année 2020 de chacun des employés, puisque les dépôts ont été fait en 2020.
Que la banque de temps de M. Guy Cusson demeure à son solde pour être reprise en vacances dès que son retour au travail sera autorisé.

Adoptée

09-010-2020 Contributions financières aux différents organismes et autres pour 2020 : fixation des montants attribués aux différents organismes et modalités de versement

CONSIDÉRANT la liste intitulée « Municipalité du Village de Roxton Falls – Quotes-parts ou dépenses à ajouter à la liste des comptes- Année 2020 », laquelle prévoit l'ensemble des contributions financières aux différents organismes supportés par la municipalité, quotes-parts et autres, de même que les modalités de versement durant l'année 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et adopter la liste intitulée « Municipalité du Village de Roxton Falls – Quotes-parts ou dépenses à ajouter à la liste des comptes-Année 2020 » et d'autoriser les dépenses et déboursés qui s'y rapportent.

Adoptée

10-01-2020 Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle : dépôt

CONSIDÉRANT QUE l'article 938.1.2 du *Code municipal* prévoit le dépôt lors d'une séance de conseil, une fois par année, d'un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose le rapport intitulé « Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2019 » et que ce rapport fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport déposé par la directrice générale et intitulé « Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2019 ». Qu'une copie du rapport soit également publiée sur le site internet de la municipalité.

Adoptée

11-01-2020 <u>CSSH : entente de prêt mutuel de locaux d'urgence</u>

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls prend des mesures pour s'assurer de la protection des personnes et des biens en cas de sinistre majeur conformément à la *Loi sur la sécurité civile*;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) est un organisme possédant des ressources susceptibles d'aider et de supporter la Municipalité dans une situation d'urgence ou de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité la CSSH afin de l'aider dans la prestation de secours d'urgence, si ses propres locaux n'étaient pas disponibles ou dont la capacité serait excédée;

CONSIDÉRANT la volonté de chacun de convenir d'une entente écrite visant le prêt de locaux en cas d'urgence et que l'entente intitulée « ENTENTE DE PRÊT MUTUEL DE LOCAUX D'URGENCE (SÉCURITÉ CIVILE) », fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, M.Jean-Marie Laplante et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Gagné, à signer l'entente ci-haut mentionnée afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

12-01-2020 <u>Énergère Inc. : certificat d'achèvement des travaux</u>

CONSIDÉRANT le dépôt du certificat d'achèvement des travaux par Énergère Inc., document présenté en date du 8 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE la période de garantie est déterminée par la durée de la période de retour sur l'investissement, soit de 4.7 ans, les pièces et la main d'œuvre étant donc garantie pendant cette période (débutant le 1er février 2020);

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'implantation sont maintenant complétés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Gagné, à signer le document intitulé « Certificat d'achèvement des travaux » déposé par Énergère Inc., en date du 8 janvier 2020.

Adoptée

13-01-2020 <u>Projet d'achat de la propriété du 21, rue du Marché : autorisation de signature de l'offre d'achat</u>

CONSIDÉRANT QUE les vérifications demandées par le conseil ont été complétées à la satisfaction du conseil;

CONSIDÉRANT QUE Me Christian Daviau est présentement à rédiger une offre d'achat à présenter aux propriétaires, tel que requis par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, Jean-Marie Laplante, ou en son absence, Mme Marie-Eve Massé, mairesse suppléante, de même que Mme Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence, Mme Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'offre d'achat à être complétée par Me Christian Daviau, afin qu'elle soit présentée au propriétaires du 21, rue du Marché, au montant de 105 000$.

Que l'offre d'achat soit présentée aux propriétaires du 21, rue du Marché, afin qu'une réponse soit obtenue avant la fin du mois de janvier 2020 et qu'un suivi puisse être fait à la séance du mois de février 2020.

Adoptée

Lettre envoyée par Aurélie D'Aoust concernant l'utilisation de sel sur les routes
Les membres du conseil prennent connaissance d'une lettre envoyée par une citoyenne de Roxton Falls, qui recommande que la Municipalité arrête de mettre du sel sur les routes. Les élus demande à ce qu'une réponse lui soit adressée en lui expliquant que la Municipalité tente de réduire l'utilisation du sel mais ne peut l'éliminer complètement pour assurer la sécurité des usagers, particulièrement aux intersections et dans les côtes.

14-01-2020 RIAM : budget supplémentaire relatif au traitement des matières organiques, pour l'exercice financier 2020

CONSIDERANT QUE lors de la séance du 18 décembre 2019, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a adopté un budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organique pour l'exercice financier 2020 et l'a transmis pour adoption;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organique déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis; copie du dit budget supplémentaire étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adoptée

15-01-2020 Projet de règlement #06-2019, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la Municipalité de Roxton Falls : adoption du deuxième projet de règlement

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement #06-2019, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, a été adopté le 17 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique a eu lieu le 13 janvier 2020 à 19h00, conformément à l'avis public publié dans le journal «La Pensée de Bagot» de même qu'aux avis affichés aux 2 endroits désignés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement, présenté sans changement, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

CONSIDÉRANT QUE le changement vise à permettre qu'un usage dérogatoire exercé dans un bâtiment puisse s'agrandir, à certaines conditions, dans un autre bâtiment situé sur le même emplacement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mélanie Valois
Il est secondé par Marie-Eve Massé
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 06-2019, modifiant le règlement de zonage numéro 265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, visant à permettre qu'un usage dérogatoire exercé dans un bâtiment puisse s'agrandir, à certaines conditions, dans un autre bâtiment situé sur le même emplacement.

Adoptée

16-01-2019 Bibliothèque municipale de Roxton Falls : contribution financière pour 2020

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une contribution financière de 11 930$ à la Bibliothèque municipale de Roxton Falls.

Adoptée

17-01-2019 Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton : contribution financière pour 2020

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de 7 000$ à la Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton pour l'année 2020.

Adoptée

18-01-2020 Loisirs de Roxton Falls Inc. : demande d'ajout d'un meuble de lecture dans la salle du conseil

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Les Loisirs de Roxton Falls Inc. à ajouter un meuble amovible dans la salle du conseil municipal, pour y déposer des trousses de lecture qui seront accessibles via les services de la bibliothèque.

Adoptée

19-01-2020 Le Cercle des Fermières de Roxton Falls : demande de participation financière de 250$ pour l'organisation du brunch bénéfice du 26 avril 2020

Il est proposé par Mélanie Valois
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser un montant de 250$ au Cercle des Fermières de Roxton Falls, afin de les supporter financièrement dans l'organisation de leur brunch bénéfice qui aura lieu le 26 avril 2020.

Adoptée

2e Période de questions de l'assistance (15 minutes)
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune question n'est adressée au conseil et il n'y a aucune présence enregistrée dans l'assistance.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____
Signé à Roxton Falls, ce 14 janvier 2019

20-01-2020 <u>Levée de l’assemblée</u>

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l’assemblée à 20h00.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

| | |
|---|---|
| _____ | _____ |
| Jean-Marie Laplante<br>Maire | Julie Gagné, gma<br>Directrice générale et<br>Secrétaire-trésorière |